

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_251112_124

portant sur

RÉALISATION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE D'UN MONTANT DE HUIT-CENT-MILLE EUROS AUPRÈS DE LA BANQUE POSTALE POUR LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 20°,

VU la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la gestion courante de la trésorerie du budget de l'eau potable, il est nécessaire de mettre en place une ligne de trésorerie de huit-cent-mille euros,

CONSIDÉRANT la proposition de la Banque Postale en date du 27 octobre 2025,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 :** de contracter auprès de la Banque postale une ligne de trésorerie dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- montant : huit-cent-mille euros (800 000 €),
- durée : un an,
- taux d'intérêt : Euribor 3 mois + marge de 0,890% l'an,
- base de calcul : exact/360,
- modalités de remboursement : remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale,
- paiement des intérêts et de la commission de non utilisation : trimestriellement,
- modalités d'utilisation : l'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de la Banque postale : Tirages/ versements – procédure de crédit d'office privilégiée, Montant minimum de dix mille euros (10000€) pour les tirages,
- commission d'engagement : mille-deux-cents euros (1200 €) soit 0.150% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat,
- commission de non utilisation : 0.160% du montant non utilisé payable à compter de la prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le huitième jour ouvré du trimestre suivant,

- **ARTICLE 2 :** de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans un contrat spécifique,

- **ARTICLE 3 :** de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20251112-lmc122322-AR-1-

Fait à Lodève, le douze novembre deux mille vingt-cinq,

1
Date de télétransmission : 12/11/25
Date de publication : 18/11/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le Président
Jean-Luc REQUI

Paris, le 27 Octobre 2025

Affaire suivie par : AUDREY PERRET
Tél : 06 43 62 11 51
Mail : audrey.perret@labanquepostale.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
Monsieur Le Président
1 PLACE CAPITAINE FRANCIS MORAND
34700 LODEVE

A l'attention de Madame Angélique BOUTONNET, Gestionnaire comptable et budgétaire

Objet : Proposition de financement

Monsieur Le Président,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de répondre favorablement à votre demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie dont vous trouverez ci-joint les principales caractéristiques.

Les termes et conditions financières au verso de cette proposition sont valables jusqu'au 04 Novembre 2025.

La Banque Postale reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le contenu de l'offre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand Sadorge
Directeur du Réseau Entreprises et Territoires



Pièce jointe : à titre indicatif, les pièces que vous serez amené à nous fournir en cas de contractualisation de l'opération

OFFRE DE FINANCEMENT 1 CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	800 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'intérêt	EURIBOR 3 MOIS + marge de 0.890 % l'an* Date de constatation : index EURIBOR 3 MOIS publié 2 jours ouvrés T2 avant chaque date de début de période d'intérêts En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index EURIBOR 3 MOIS, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index EURIBOR 3 MOIS négatif, l'Emprunteur restera au minimum redevable de la marge telle qu'indiquée ci-dessus.
Base de calcul	Exact/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 12 Décembre 2025
Garantie	Néant
Commission d'engagement	1 200.00 EUR, soit 0.150% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.160% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale.

	Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 15h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

(*) Le taux par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.



Condition de mise en place

Nous attirons votre attention sur le fait que la présente proposition est formulée sous réserve de l'accord de crédit qui ne pourra être délivré par notre comité des engagements qu'après l'étude de votre dossier.

Proposition valable jusqu'au 04 Novembre 2025

Si vous souhaitez poursuivre l'opération, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette proposition par mail au plus tard le 04 Novembre 2025 en cochant la case ci-dessous pour émission du contrat. Seul le contrat signé vaudra engagement de votre part.

☒ Bon pour émission du contrat sur la base de l'offre de financement 1 décrite ci-dessus

Dès lors que vous aurez retourné ce courrier, La Banque Postale sera en mesure d'émettre le contrat de ligne de trésorerie, qui comportera des conditions suspensives et clauses usuelles pour ce type de financement, et notamment la décision de l'organe compétent.

Informations préalables à la signature en ligne

Interlocuteur Principal :

- Nom et prénom : Sully Thibault
- Téléphone fixe ou portable :
- Mail : tsully@lodevoisetlarzac.fr

Signataire du contrat :

- Nom et prénom : Regui Jean Luc
- Nom de jeune fille le cas échéant :
- Téléphone portable : 06 86 28 07 35
- Mail : jlrregui@lodevoisetlarzac.fr



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LODEVOIS ET LARZAC

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevoisetlarzac.fr
www.lodevoisetlarzac.fr

La Banque Postale
115, rue de Sèvres
75 275 Paris Cedex 6

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 6 585 350 218 euros
RCS Paris 421 100 645
IDU REP Papier : FR231771_03JRYJ
Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 023 424

Annexe 1 : liste des pièces à fournir en cas de contractualisation

En cas d'accord définitif entre La Banque Postale et l'Emprunteur, sur le financement envisagé dans les présentes, vous trouverez ci-dessous la liste des documents à nous fournir 5 jours ouvrés avant la date de prise d'effet du contrat :

- un exemplaire original du Contrat dûment daté et signé par un représentant qualifié et légalement habilité de l'Emprunteur ;
- la délibération ou la décision préalable d'emprunt de l'organe compétent de l'Emprunteur, et le cas échéant l'arrêté, rendu(e) exécutoire et transmis(e) au contrôle de légalité autorisant le recours à la ligne de trésorerie, et la personne habilitée à signer ledit Contrat, sauf si une délibération, décision ou arrêté n'est pas requis par les dispositions légales ou réglementaires applicables;
- la ou les autorisations préalables d'emprunt de l'autorité tierce compétente si le recours à l'emprunt est légalement, réglementairement ou statutairement soumis à autorisation ;
- le cas échéant, attestation de l'autorité exécutive de l'Emprunteur précisant que la délibération autorisant le recours à la présente ligne de trésorerie n'a pas été rapportée ou modifiée depuis sa date d'émission et qu'elle n'excède pas les plafonds d'emprunt autorisés ;
- une copie certifiée conforme et à jour, le cas échéant, de la délégation de compétence et de la délégation de signature établissant les pouvoirs du signataire du Contrat et des personnes habilitées à signer toute demande de tirage, transmise au contrôle de légalité ou tout autre document pouvant ou devant être remis dans le cadre du Contrat ainsi que les spécimens de signature de ces personnes ;
- la délibération du budget transmise au contrôle de légalité;
- un Relevé d'Identité Bancaire.

Ces documents devront être envoyés à l'adresse suivante :

La Banque Postale 115 rue de Sèvres – CP X301 - 75275 Paris CEDEX 06

Par ailleurs, l'Emprunteur s'engage, dans le délai précité, pour le bon déroulement des opérations sur sa ligne de trésorerie, à fournir à La Banque Postale les informations suivantes :

- adresse postale exacte,
- numéro codique du comptable public et intitulé précis du poste comptable,
- adresse postale, numéro de téléphone et numéro de courriel du comptable public,
- nom de la personne à contacter chez le comptable public,
- adresse de la succursale Banque de France dans laquelle est ouvert le compte du comptable public.